

Billet d'humeur

Paris, le 31 janvier 2019

CCE DU 24 JANVIER 2019 : BIZARRE,... BIZARRE,...

Une journée bien étrange, qui ne restera sans doute pas dans les annales et qu'il faudra bien vite oublier....

Bref, pas de quoi réconcilier notre Directeur Général avec le nécessaire Dialogue Social à entretenir avec l'ensemble des Organisations Syndicales !

Tels étaient les sentiments qui m'habitaient au soir de cette journée de CCE du 24 janvier 2019.

Tout avait pourtant bien commencé le matin... après une déclaration liminaire du Président en forme de mise au point nécessaire suite à un épisode affligeant survenu lors d'une séance de fin d'année.

Nos échanges concernant la DR de Mayotte et surtout le déploiement du volet Compétences de SIRHUS, se sont installés sur un registre qu'on aimerait lui voir adopter plus souvent...

Des questions évitant le piège de l'opérationnel privilégié au détriment du stratégique...

Des Intervenants soucieux d'apporter des réponses aux nombreuses questions formulées...le tout sans "langue de bois"...

Pour un peu, on aurait pu avoir l'impression que le CCE jouait son rôle, qu'il était entendu et qu'il pouvait servir à quelque chose !

Bref le rêve !...

Heureusement "tout allait rentrer dans le rang" et "la vie normale de notre instance" allait reprendre le dessus au cours de l'après-midi consacré à la consultation sur la politique sociale de Pôle emploi !

Ce recueil d'avis a été précédé par une présentation du rapport rédigé par le cabinet Syndex suite à l'expertise décidée fin 2018 à l'unanimité des OS siégeant au CCE.

1

Que dire de cette expertise censée apporter un éclairage notamment sur l'évolution des effectifs ?

Malgré la qualité du rapport (saluée, comme il se doit, par une motion unanime des élus), force est de constater que ce travail n'est pas à la hauteur des espérances qu'il portait.

Mais pouvait-il en être autrement compte tenu du laps de temps très court dans lequel cette expertise a été conduite et au regard des objectifs - sans doute trop ambitieux - qui lui avaient été assignés ?

Quant au vote sur la politique sociale de Pôle emploi, il a débouché sur un résultat sans appel et qui n'est pas sans poser de questions !

A une seule exception (celle de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi), les OS présentes ont émis un avis négatif.

A cette occasion, la CFE-CGC a souhaité rester fidèle à ses principes de pragmatisme et de réalisme, maintes fois exprimés. Il lui semblé inconcevable de ne pas prendre acte du travail accompli même s'il est toujours perfectible ; trois exemples pour s'en convaincre : l'effort considérable consenti en matière de formation, le télétravail et l'avancée indéniable qu'il représente, les propositions formulées (à l'issue d'une concertation interne) pour faire évoluer la classification des agents publics. Pour autant, le contexte actuel dominé par les incertitudes liées aux négociations nationales en cours, oblige à s'interroger sur l'évolution de notre stratégie et de sa composante sociale.

C'est tout le sens de l'abstention exprimée par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, abstention assortie d'un vœu : celui d'une plus grande transparence dans la gestion qui sera faite par la Direction des baisses d'effectifs imposées par Bercy. On ne peut se satisfaire d'apprendre, a posteriori dans un rapport d'expertise, qu'à fin mai 2018 Pôle emploi avait déjà 276 ETPT d'avance sur le budget.

Pour couronner cette "belle journée", la séance s'est achevée sur un échange "viril" entre une Direction visiblement ulcérée par les arguments des tenants du vote négatif et les élus encore présents. Echanges tellement tendus que le Secrétaire du CCE en est même venu à se demander si ces propos devaient figurer au procès-verbal de la séance !!! "Heureusement", il y a beau temps que ces comptes rendus n'intéressent plus que les seuls aficionados de ces joutes oratoires !

Moi j'ai dit bizarre,... comme c'est bizarre !